



Mairie de Bonrepos-sur-Aussonnelle

Compte-rendu du conseil municipal du 3 juin 2021

PRESENTS	Karine BORDES, Gérard BOUILLARD, Thierry CHEBELIN, Jean-Claude DEMPÈRE, Caroline FEZAS, Vincent HONIAT, Daniel RALIERE, Jonathan MATTIOLI, Marion SAUVESTRE
ABSENTS / EXCUSES	Nathalie AUDRY procuration à Gérard BOUILLARD Franck NEZRY procuration à Karine BORDES Cendrine BABOT Julien DESCALZO Brigitte LAGARDE Brigitte JUGHON

Marion SAUVESTRE est élue secrétaire de séance.

L'an deux mille vingt deux, le trois juin à dix huit heures 30 minutes.

Le conseil municipal de la commune de Bonrepos-sur-Aussonnelle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie.

Date de convocation du conseil municipal : 24 mai 2022

Ordre du jour

[Délibération modificative du budget communal.](#)

[Délibération modificative du budget du Couchant](#)

[Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'achat de talkie-walkie](#)

[Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'achat d'un aspirateur à feuilles.](#)

[Indemnités de gardiennage de l'Église.](#)

[Reprise de voiries privées par la Commune : Jardins de l'Aussonnelle 1 et 2](#)

[Délibération concernant la réparation de deux candélabres par le SDEGH](#)

[Questions diverses](#)

[Questions des élus](#)

[Questions du public](#)

Aucune observation n'a été formulée concernant le compte-rendu du conseil municipal du 7 avril 2022.

Délibération modificative du budget communal.

La recette de cession du terrain de la commune à l'opération du lotissement du Couchant a été écrite en fonctionnement, or il convient de l'inscrire en investissement. Mr le maire propose de prendre une délibération modificative comme présentée dans le tableau ci-dessous.

Cette opération ne change rien sur le budget global de la commune

Modification	Somme
775 /produits des cessions d'immobilisations	- 30 000
023/virement à la section d'investissement	- 30 000
021/virement de la section de fonctionnement	- 30 000
024/ produits des cessions des immobilisations	+ 30 000

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 11 pour.

Adopté

Délibération modificative du budget du Couchant

La trésorerie nous demande de modifier deux écritures d'ordre suivant le tableau ci-dessous.

Par la suite nous devons prendre à nouveau une DM car nous ne sommes pas allés au bout du budget avec les opérations que l'on escompte faire avec la vente des terrains.

Provenance du Compte	Alimentation du Compte
-100 000 compte 3351 (travaux sur terrains)	+100 000 compte 3355/040 (travaux opérations d'ordre)

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 11 pour.

Adopté

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'achat de talkie-walkie

Rappel : il a été inscrit une ligne de 5 000 euros au budget pour l'achat de talkies-walkies. Il convient de délibérer pour demander une subvention, on espère 20 % sur de l'équipement . Ces équipements ont 2 vocations

- dans le cadre du PCS pour communiquer au sein du village (4 équipements)
- et 2 pour les gardes communaux car compatibles avec les polices municipales voisines (hybrides radio/4G multi opérateurs)

Frais d'exploitation pour les 2 talkies-walkies : abonnement à 273 euros/an plus une redevance pour les ondes radio de 80 euros pour l'ensemble de la flotte.

Des tests ont été faits, la communication est bonne.

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 11 pour.

Adopté

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'achat d'un aspirateur à feuilles.

Présentation d'un devis à 5 640,00€ TTC pour un aspirateur à feuilles qui se monte sur la remorque et qui broie les feuilles. L'association "Bonrepos au jardin" s'est proposée de récupérer les broyas pour leur compost.

Le devis est un peu plus élevé que le montant présenté au budget car nous avons choisi un dispositif supplémentaire pour lever le moteur (120 à 200Kg suivant le fournisseur)

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 11 pour.

Adopté

Indemnités de gardiennage de l'Église.

Il convient de délibérer afin d'attribuer à Mme Lagarde l'indemnité de 475€/an pour le gardiennage et l'entretien de l'église et ses abords.

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 11 pour.

Adopté

Reprise de voiries privées par la Commune : Jardins de l'Aussonnelle 1 et 2

Il convient de délibérer pour intégrer dans le domaine public les 105m de voirie du lotissement des Jardins de l'Aussonnelle 1 et les 420m du lotissement des Jardins de l'Aussonnelle 2.

L'intégration sera définitive après passage chez le notaire.

Marion Sauvestre rappelle que les assurances des lotissements ne doivent pas être résiliées avant le passage chez le notaire.

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 11 pour.

Adopté

Délibération concernant la réparation de deux candélabres par le SDEGH

Au niveau du carrefour giratoire, 2 candélabres étaient en panne. Le SDEGH a effectué les réparations et a installé des LED. Le pilotage de l'illumination se fait par driver Bluetooth ce qui permet de régler ou d'abaisser l'intensité de 50% entre 22 heures et 5 heures du matin.

Le reste à charge pour la commune est de 708 euros.

*Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG)

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 11 pour.

Adopté

Questions diverses

Questions des élus

- La société ARTELIA a été notifiée de sa retenue à la commission d'appel d'offre pour la révision du PLU. Le montant de la révision s'élève à 46 194€
- Relais d'un message mail reçu : une administrée n'étant pas présente au conseil municipal souhaite faire une suggestion. Une maman de l'APE nous demande si on pourrait mettre en place une boîte à livres à Bonrepos. Le conseil est favorable.
- Nous avons diffusé des flyers pour les professionnels, basé sur les informations des services des impôts. Si celle-ci n'est pas exhaustive et que vous n'avez pas reçu le flyer il faut se faire connaître à la mairie.
- Théâtre demain soir en partenariat avec le CDF.

Questions du public

- Les habitants du JA2 nous relancent sur la reprise d'une partie du terrain dans le cadre du projet de lotissement du château. Nous avons arrêté une solution et un tarif, une réunion spécifique est prévue avec les habitants concernés le 17 juin.
- Un habitant émet des inquiétudes sur l'augmentation de la circulation avec le déploiement du lotissement du château.
- Questions sur la fréquence de relèves des ordures : les ordures ménagères toutes les semaines, les poubelles jaunes et bleues tous les 15 jours de façon alternée.

La séance est levée à 19h22